

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



COMU2137 Déontologie et analyse critique du journalisme

[30h] 3 crédits

Enseignant(s): Jean-François Dumont, Benoît Grevisse

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Le cours vise à sensibiliser les étudiants aux conditions de production qui structurent et déterminent tout travail de journalisme et à inscrire cette réflexion dans le cadre d'une approche déontologique en situation d'opérationnalisation. Il entend donc également amener à la maîtrise des fondements, des normes et des raisonnements éthiques de la déontologie journalistique belge et internationale.

En termes de matière, il est conseillé à l'étudiant de compléter sa formation à une telle matière par le suivi du cours de Droit de la communication COMU2107.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours vise à sensibiliser les étudiants aux conditions de production qui structurent et déterminent tout travail de journalisme et à inscrire cette réflexion critique dans le cadre d'une approche déontologique en situation d'opérationnalisation. Il entend donc également amener à la maîtrise des fondements, des normes et des raisonnements déontologiques belges et internationaux.

Résumé : Contenu et Méthodes

Contenu :

Le cours propose une réflexion sur les problèmes qui se posent lors de l'exercice de la profession journalistique, dans le cadre de la presse écrite, parlée et télévisée. Il aborde diverses questions essentielles de ce champ :

- les circuits de l'information, de la source aux destinataires ;
- les principes de sélection de l'information ;
- les mécanismes de #mésinformation# ;
- l'origine et les fondements déontologiques ;
- les rapports presse-justice ;
- les systèmes et les normes d'autorégulation journalistique.

-

Méthode :

Exposés magistraux, analyses de cas et réalisation d'un travail personnel de l'étudiant. Ce travail est réalisé sur la base d'une bibliographie commentée mise à disposition de l'étudiant.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Le suivi de ce cours ne demande aucun pré-requis. Il est cependant conseillé de compléter cette formation par le suivi du cours de Droit de la communication COMU2107

Outre une connaissance classique de la matière vue au cours, l'étudiant sera invité à exercer son raisonnement d'analyse déontologique au travers d'un travail individuel.

Un document pédagogique comprenant notamment un portefeuille de lecture complètera les exposés magistraux. Ce cours s'appuie également sur l'exercice du raisonnement déontologique et éthique. Pour ce faire de nombreux cas sont exposés au cours. Une partie d'entre eux font l'objet de projections audio-visuelles.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

COMU21/AM	Première licence en information et communication (Analyse des médias)	(3 crédits)	
COMU21/J	Première licence en information et communication (Journalisme)	(3 crédits)	
COMU21/RP	Première licence en information et communication (Relations publiques et communication d'organisation)	(3 crédits)	
COMU22/AM	Deuxième licence en information et communication (Analyse des médias)	(3 crédits)	
COMU22/J	Deuxième licence en information et communication (Journalisme)	(3 crédits)	
COMU22/MS	Deuxième licence en information et communication (Médiation des savoirs)	(3 crédits)	
COMU22/RP	Deuxième licence en information et communication (Relations publiques et communication d'organisation)	(3 crédits)	
COMU2M1/AM	Master en information et communication (option analyse des médias et théories de la communication)	(3 crédits)	Obligatoire
COMU2M1/J	Master en information et communication (option journalisme)	(3 crédits)	Obligatoire
COMU2M1/MS	Master en information et communication (option médiation des savoirs)	(3 crédits)	Obligatoire
COMU2M1/RP	Master en information et communication (option relations publiques et communication d'organisation)	(3 crédits)	Obligatoire